

**Christophe-Luc ROBIN**

***Le personnel politique du Libournais de Napoléon Bonaparte à Albert Lebrun. Étude prosopographique***

*Thèse de doctorat d'histoire de l'Université de Bordeaux 3 sous la direction de Mme le professeur Sylvie GUILLAUME, soutenue devant un jury composé de M. Éric ANCEAU (maître de conférences à Paris IV-Sorbonne), M. le professeur Bernard LACHAISE (Université Bordeaux 3), Gilles LE BÉGUEC, (Université de Nanterre-Paris X) et M. le professeur Bernard MÉNAGER (Université Charles de Gaulle-Lille 3).*

*Mention très honorable et félicitations du jury à l'unanimité.*

**Résumé de thèse**

Dans le département de la Gironde l'arrondissement de Libourne (neuf cantons) se caractérise par sa dominante rurale, et notamment viticole. Les vignobles, dont les plus réputés sont ceux de Saint-Émilion, Pomérol et Fronsac, constituent la source principale de richesse par l'activité qu'ils représentent et induisent. La ville, chef-lieu d'arrondissement est un centre économique situé au confluent de deux rivières (la Dordogne et l'Isle).

Le personnel politique de cette région, du Consulat à la chute de la Troisième République (1800-1940), représente environ 2500 personnes réparties entre 30 parlementaires, 210 élus cantonaux (conseillers généraux et d'arrondissement), 421 membres du conseil municipal de la ville chef-lieu (Libourne) et environ 1800 maires de 133 communes.

Ce personnel politique du Libournais, d'abord composé d'individus nommés par le pouvoir exécutif, est ensuite élu à partir de la monarchie de Juillet. Sous l'effet conjugué des circonstances nationales et du suffrage censitaire, la droite domine sans difficulté jusqu'à la chute de Napoléon III. Dès 1871 elle est fortement ébranlée. Immédiatement éliminée chez les parlementaires, elle perd du terrain dans les assemblées départementales et d'arrondissement. Au début du XX<sup>e</sup> siècle la gauche est majoritaire dans les cantons et dans les communes. Cette situation perdure jusqu'en 1940 malgré les îlots qui restent attachés à des élus de droite. Symbole de cet enracinement précoce du « progressisme », les deux députés de l'arrondissement figurent en 1877 parmi les 363, et, en 1940 parmi les 80.

Dans un premier temps l'étude de l'état civil et social de ce personnel, ce qui constitue une part importante des déterminismes auxquels les individus sont soumis, laisse apparaître un fort enracinement géographique girondin et souvent libournais. L'évolution de la société entre 1800 et 1940, qui passe par une amélioration des moyens de communication, des déplacements et des déracinements, ne permet tout de même pas d'infléchir de manière déterminante cet état de choses.

Plus encore, l'origine sociale privilégiée des élus (et nommés) est frappante. Ces privilèges de la naissance sont généralement proportionnels à l'importance des fonctions occupées. La lente démocratisation ne peut empêcher que les héritiers dominent un personnel politique, plus facile à intégrer dès lors que l'on possède tous les atouts. Naturellement, la vie privée reflète ce long et tranquille chemin : celui sur lequel une bonne situation permet un mariage réussi d'où naîtra une descendance qui pérennise le modèle. L'environnement politique des élus ainsi qu'une forte reproduction sociale et politique le montrent.

Les trajectoires sociales et politiques, individuelles et collectives, entre choix et hasards, permettent de dégager des éléments caractéristiques. Disposant dans leur immense majorité d'un capital culturel propre aux origines sociales privilégiées observées, beaucoup suivent un cursus scolaire, voire universitaire, les conduisant vers des carrières professionnelles prestigieuses leur assurant des revenus confortables. D'autant que beaucoup encore appartiennent, par héritage la plupart du temps, au monde de la propriété terrienne (souvent dominée par la vigne) et du négoce du vin. En outre ceux qui exercent une profession (qui s'associe souvent à des revenus fonciers) sont dominés par des hommes de loi, notamment avocats, puis les professions médicales, tandis que ceux qui ont choisi la fonction publique y occupent souvent de hautes fonctions. Le début du nouveau siècle ouvre toutefois la porte aux représentants de catégories professionnelles parfois plus modestes. Mais, même lorsque les origines sociales des élus sont plus humbles, leur situation personnelle se situe généralement toujours parmi les professions supérieures.

Le fait d'appartenir au monde des élus renforce ces situations privilégiées, par la manifestation de la distinction sociale, la possession d'une multitude de responsabilités extra-politiques, de signes extérieurs (comme les décorations) qui signalent une position dominante dans la société.

Néanmoins, l'évolution démocratique ouvre progressivement – mais modestement – la voie à des individus issus de catégories sociales plus modestes, mais avec un trajet personnel ascendant. L'ordre établi est perturbé par l'apparition des nouvelles voies de conquêtes du pouvoir, favorisées par l'appartenance à des cercles nouveaux (militants, maçonniques). Les carrières sont transformées en conséquence. Mais les substitutions ne se font pas brutalement et elles se caractérisent d'une part par de longues périodes de cohabitation, et d'autre part par le maintien de logiques anciennes, reprises par les nouveaux « conquérants » de la carrière politique, comme l'utilisation des réseaux familiaux en appui à cette lutte.

Autant qu'il soit possible de le saisir, la réalité et la force des réseaux familiaux dans la lutte politique est certaine. Le caractère dynastique du personnel politique ne fait pas de doute en Libournais entre 1800 et 1940. Bien après la chute de la dernière monarchie (1870), il se trouve encore des représentants de ces familles d'élus à siéger dans les assemblées locales ou nationales.

L'existence d'un vivier politique entretenu consciemment par des familles est démontrée par l'expression du phénomène, aussi bien au niveau du conseil municipal de Libourne, qu'aux niveaux supérieurs. Ces substitutions d'influence durant la Troisième République dans l'arrondissement se traduisent par l'affrontement de réseaux concurrents (et parfois transversaux) jusqu'en 1914.

Quant à savoir si ces réseaux doivent être considérés comme un moyen ou un objet de la lutte politique, la réponse ne peut être catégorique. La vérité est certainement plus complexe, située à mi-chemin, l'un étant indissociable de l'autre. Et si le développement de la démocratie représentative a indiscutablement ouvert la voie aux représentants de « couches nouvelles », celle-ci n'a pas éradiqué les représentants des familles qui ont, en réseaux, politiquement dominé l'arrondissement depuis 1800. Mais elles ne jouent plus qu'un rôle secondaire en 1914 et imperceptible en 1940. Et en cela l'objectif que s'était fixé Gambetta est certainement atteint.